



## ÉTABLISSEMENT

Métropole Nice Côte d'Azur  
(06)  
Direction Centrale des Achats  
et Marchés Publics  
45 rue Gioffredo  
06000 Nice

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

### Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Métropole Nice Côte d'Azur (06), M. Le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur,, Direction des Contrats Publics 5 rue de l'hôtel de Ville, 06364 Nice cedex 4, FRANCE. Tel : +33 497134470. E-mail : dao@nicecotedazur.org.

**Adresse(s) internet**

Site du profil d'acheteur : <https://www.e-marches06.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**

### Description du marché

**Objet du marché**

19N0416 - Aménagement des lignes de Tramway en exploitation - Marché pour avis d'un Organisme Qualifié Agréé (OQA)

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

79417000, 79132000, 71317210

Code NUTS : FRL03

### Caractéristiques principales

La présente consultation est lancée suivant la procédure :  
Marché à procédure adaptée - article R.2123-1 du Code de la commande publique.

La consultation a pour objet :

Mission d'Organisme Qualifié Agréé (OQA) concernant les modifications substantielles des aménagements sur les lignes de tramway de Nice, en application du décret n°2017-440 du 30 mars 2017 relatif à la sécurité des transports publics guidés. Le marché porte notamment sur la ligne L1 du tramway de Nice. En fonction des besoins, les prestations pourront également concerner les autres lignes de tramway de Nice (lignes L2 et L3), ainsi que les carrefours traversés par les Chemins de Fer de Provence, dans le cadre de l'évaluation de la sécurité pendant des travaux de modification substantielle d'un système sous exploitation.

Lieu d'exécution : Métropole Nice Côte d'Azur

**Type de marché**

Services : Services de conseil en gestion et services connexes

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)**

Accord-cadre à bons de commande

Mini : 1 000,00 EUR

Maxi : 30 000,00 EUR

En valeur en EUR H.T.

Durée (hors reconduction) : 12 mois

Début du marché : Au premier bon de commande.

**Description de ces options :**

Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

**Nombre de reconductions éventuelles : 3**

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.**

**Division en lots : Non**

### Conditions de délai

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation****Jeudi 19 septembre 2019 - 14:00****Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre****Durée en mois : 4** (à compter de la date limite de réception des offres).**Informations sur l'accord cadre**

Accord-cadre avec un seul opérateur.

**Durée de l'accord-cadre :** Durée en mois : 48**Conditions relatives au marché****Cautionnement et garanties exigés :**

Néant

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

- Financement du marché : fonds propres
- Prix : révisable
- Avance : Pas d'avance
- Modalités de règlement des prestations : selon les règles de la comptabilité publique et par mandat administratif.
- Délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture.
- Comptable assignataire : M. l'administrateur des finances publiques.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Conjoint ou solidaire

Le présent marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Si le présent marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.****L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non****Conditions de participation****Situation juridique - références requises :**

cf article 5.1.1 du Règlement de Consultation.

**Capacité économique et financière****Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

**Capacité technique****Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

**Conditions propres aux marchés de services****La prestation est réservée à une profession particulière : Oui**

Agrément/Autorisation spécifique : Agrément de l'Organisme Qualifié Agréé (OQA) conformément au décret 2017-440 relatif à la sécurité des transports publics guidés, et décision notifiant cet agrément, ou l'attestation permettant de démontrer que la demande d'agrément est en cours. Dans ce dernier cas, le candidat devra la fournir au plus tard avant l'attribution du marché faute de quoi le marché ne pourra pas lui être attribué.

**Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non****Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas.

**Une enchère électronique sera effectuée : Non****Autres renseignements****Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

19N0416

**Date limite d'obtention :** jeudi 19 septembre 2019 - 14:00**Renseignements complémentaires :**

A/Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du (des) critère(s) de sélection des offres.

Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation.

B/Adresses à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

uniquement par la plateforme : Courriel : [dao@nicedotdazur.org](mailto:dao@nicedotdazur.org) adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

Conditions de remise des plis cf. Article 7 du Règlement de Consultation

## **Procédures de recours**

### **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Nice 18, avenue des Fleurs CS 61039 06050 Nice FRANCE. Tél. +33 492041313. E-mail : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr). URL : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>.

### **Introduction des recours**

Nous vous informons que vous pouvez introduire un référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L 551-1 du code de justice administrative dans un délai de sept jours à compter de l'envoi du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) avant la conclusion du contrat. Vous disposez également d'un délai de recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois à compter de la réception du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Vous pouvez enfin exercer un recours contre la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution. L'instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice

## **Adresses complémentaires**

## **Date d'envoi du présent avis**

01 août 2019